

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
Mercredi 7 juin 2023 – 19h00' – Martin's Red Hotel, Tubize

1. APPEL DES MEMBRES ACTIFS ET VÉRIFICATION DE LEUR PROCURATION

Le directeur général Nathalie Clauwaert communique les chiffres suivants concernant la représentation à la présente assemblée.

AÎLE	Total des membres actifs	Personnes présentes	Procuration	Personnes absentes	Total des personnes présentes ou représentées
Cycling Vlaanderen	133	90	39	4	129
F.C.W.B.	22	15	1	6	16
Total	155	105	40	10	145

2. ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Le président fédéral déclare l'assemblée générale statutaire 2023 ouverte. Avant de passer à l'ordre du jour, il tient à rendre hommage aux fidèles serviteurs du cyclisme qui nous ont été enlevés lors de l'exercice écoulé. Un moment de silence est observé en mémoire de ces défunts.

Il signale ensuite qu'afin de gagner du temps, chaque orateur tiendra son discours dans sa langue maternelle ou, selon un tour de rôle, dans les deux langues nationales, et que la traduction intégrale sera projetée sur l'écran.

Il signale également que l'AGS est une séance publique, mais que seuls les membres actifs mandatés par la Cycling Vlaanderen ou la FCWB ont le droit de voter ou d'intervenir éventuellement.

“Chers collègues, chers amis cyclistes,

Je vous souhaite tous la bienvenue à notre Assemblée Générale Statutaire annuelle. En tant que président fédéral, c'est toujours un honneur de pouvoir vous accueillir tous à cette assemblée générale au nom du bureau journalier et de l'organe d'administration. Comme délégués des deux aîles et des différentes sections provinciales, vous êtes d'ailleurs les représentants de la base de notre sport: les clubs, les organisateurs, les coureurs et ce, aussi bien sur le plan sportif que récréatif.

2022 fut une année fascinante et particulière pour le cyclisme belge, caractérisée par des hauts et des bas, d'une part les répercussions du covid-19 et d'autre part les excellents résultats obtenus lors du CM à Wollongong.

Le covid et les confinements qui en ont résulté semblent loin, mais nous y étions quand même confrontés au début de l'année, ce qui a mené encore une fois à un CB cyclocross à huis clos. Un obstacle d'envergure, sur le plan sportif, mais aussi médiatique et financier. C'est également la raison pour laquelle le CM CC à Fayetteville fut une opération compliquée et onéreuse. Le covid a eu un impact important sur toutes les organisations, du côté récréatif mais également du côté sportif. Une baisse du nombre de participants, une participation modérée des coureurs, une chute du nombre de licences et d'organisations... Il est clair qu'en tant que fédération cycliste, notre grand défi consiste à inverser la tendance et à nous faire motiver par les excellents résultats de nos coureurs et coureuses. La collaboration est cruciale pour les aîles, mais également pour nous, afin de développer une nouvelle stratégie moderne dans le cadre de la relance du nombre de licences, d'épreuves ou d'organisations. Comme toutes les organisations, Belgian Cycling fut également confronté aux conséquences financières du Covid et aux répercussions de l'épidémie. Nous y reviendrons au Rapport financier.

Le rapport sportif qui vous sera présenté par Mme Nathalie Clauwaert, étant donné que le directeur technique Frederik Broché est malade, est merveilleux. 2022 a été une année exceptionnelle. Encore une fois, nous avons battu des records pour ce qui concerne le nombre de médailles remportées lors de Championnats d'Europe et du Monde, et cela dans toutes les disciplines. Wollongong fut sans aucun doute le point culminant étant donné la victoire phénoménale de Remco Evenepoel dans la catégorie des Elites. Notre équipe, aussi bien chez les Dames que chez les Hommes, chez les Elites et la Jeunesse, a fourni des prestations prometteuses sur la route et en contre-la-montre.

Sur le plan sportif, la Belgique veut continuer à jouer un rôle prominent en tant que nation cycliste. L'organisation de championnats internationaux constitue en effet une excellente promotion, et cela pour toutes les disciplines. Le merveilleux CM sur la route inoubliable à Bruges-Louvain fut un point de référence, mais certainement pas un terminus. L'ambition de Bruxelles d'organiser une nouvelle édition du CM sur la route en 2030 est certainement tout à fait justifiée. L'organisation veut s'installer dans toutes les parties du pays et dispose de l'expérience nécessaire pour organiser un tel événement après le Grand Départ. En vue de la Célébration des 200 ans de la Belgique, le cyclisme peut se vanter de notre candidature pour le premier événement sportif international de grande envergure. L'organisation du CM Cyclocross au cours de cette année-là est également tout à fait réaliste. Il n'y a non seulement ces candidatures, de nombreux projets s'annoncent déjà. Le CE sur la route sera organisé l'année prochaine à Hasselt-Limbourg. Il s'agit d'un défi énorme et d'une source de motivation pour tous nos coureurs et coureuses élite et jeunes. Après l'édition compliquée du CM Cyclocross en 2021, à cause du Covid, Ostende aura une deuxième chance – à juste titre – en 2027 en guise de remerciement pour leurs efforts fournis à ce moment-là. Préalablement, le CE Cyclocross à Middelkerke sera organisé en 2025. Et n'oublions pas non plus le BMX et la Piste, car le Circuit de Zolder a l'ambition d'organiser divers CE et CM dans les deux disciplines.

En effet, la nouvelle piste de Zolder sera officiellement inaugurée cette année-ci. Une piste pour laquelle aussi bien Cycling Vlaanderen que Belgian Cycling ont accordé un investissement considérable. Cette piste moderne et ultra-rapide doit devenir un game changer et nous permettre de joindre le top mondial. Notre département Sport de haut niveau se réjouit en tout cas déjà du lancement des activités cyclistes et des entraînements pouvant être organisés sur cette piste.

Il est important et évident que nous ne perdons pas de vue le fonctionnement du vélodrome Eddy Merckx Gent-Blaarmerse. La combinaison de ces deux pistes à part entière – tout à fait complémentaires au niveau de leur situation – constitue une plus-value excellente.

L'année 2022 a eu un impact considérable sur l'organisation de Belgian Cycling. 2022 fut la première année complète de notre nouveau Directeur Général, Nathalie Clauwaert, qui a été désignée à ce poste en octobre 2021 suite à la retraite du directeur Jos Smets après une longue carrière, et de Frederik Broché, le Directeur Technique. Ce rajeunissement et la collaboration entre ces deux – ainsi que le recrutement de quelques jeunes collaborateurs – ont apporté un nouvel élan au sein du fonctionnement. Je tiens à les remercier explicitement pour leur engagement et motivation.

2023 deviendra une année de défis. Pour la première fois, des Championnats du monde globaux seront organisés pour le cyclisme à Glasgow. Un exercice pas du tout évident qui s'avère source d'inquiétudes pour notre staff technico-sportif et administratif. Cette hausse du nombre de nouveaux CM et CE n'est cependant plus tenable à long terme pour les fédérations nationales. Contrairement aux autres sports, l'UCI n'accorde aucune aide financière aux pays participants. Une situation qui devient inacceptable.

L'année 2023 sera également le tremplin vers les Jeux Olympiques en 2024 à Paris. Nous sommes ambitieux – à juste titre – et nous nous réjouissons de ce rendez-vous qui déterminera d'ailleurs nos agendas des deux prochaines années. Ces ambitions ne sont et resteront réalisables que si nous continuons à collaborer tous ensemble: clubs, sections, aîles et coupole. Nous visons tous le même objectif: le développement et la promotion du cyclisme que nous tenons tous à cœur.

Comme chaque année, je tiens à répéter que la collaboration avec et entre les deux aîles est et reste cruciale pour le développement du cyclisme dans notre pays. Dans le respect de l'indépendance de chaque entité, il faut chercher à réaliser une optimisation harmonieuse de cette collaboration. Les aîles, les sections et les clubs sont et restent la base. L'innovation, la modernisation, la flexibilité et la dynamisation restent les mots-clés.

La collaboration à tous les niveaux est essentielle. Nos partenaires considèrent le cyclisme en Belgique comme un ensemble et souhaitent également collaborer de cette façon. Conclure des contrats de partenariats indépendants et insignifiants – qui semblent inexistantes dans la pratique à l'heure actuelle – sont à éviter si nous voulons progresser et créer un ensemble plus important.

Tout à fait convaincu par notre collaboration, je me réjouis dès lors avec impatience - avec vous - de Glasgow 2023 et Paris 2024.

Je vous remercie.”

Le président fédéral remercie les membres de leur attention, ce qui est applaudi par l'assemblée générale.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le directeur général, Mme Nathalie Clauwaert, parcourt le rapport d'activités de la RLVB par une présentation détaillée.



Werkingverslag.pdf
f

L'assemblée générale approuve ce rapport d'activités par des applaudissements.

4. RAPPORT SPORTIF

Étant donné que le directeur technico-sportif est malade et donc absent, Mme Nathalie Clauwaert donne un aperçu du rapport sportif.



Sportverslag.pdf

L'assemblée générale approuve ce rapport sportif par des applaudissements.

5. RAPPORT FINANCIER

Le président fédéral donne la parole à M. William Van Aerde, expert financier.

Cela a toujours été la stratégie de Belgian Cycling (soit la RLVB + Be Cycling) de réaliser, chaque année, un break-even. Cela veut dire de ne pas dépenser plus, dans l'année, que les rentrées de l'année. Nous avons toujours su réaliser cela, sauf les 3 dernières années.

En 2020, nous avons subi une grosse perte suite au covid-19 (moins de revenus suite aux diverses mesures prises par les autorités et les coûts fixes sont restés égaux)

Nous avons vécu l'inverse en 2021: un gros bénéfice (moins de coûts grâce aux mesures prises par les autorités, les banques, certains fournisseurs et notre assureur, et les revenus sont restés égaux (via le sponsoring et les subventions inchangées).

En 2022, nous avons subi de nouveau une grosse perte étant donné que tous les facteurs négatifs se sont réunis:

- Corona: CB cyclo à Middelkerke sans spectateurs et donc un compromis sur le montant d'adjudication
- 2 CM hors Europe entraînant des frais logistiques élevés
- Effet de la guerre en Ukraine: baisse des marchés financiers, prix élevés du carburant, indexations salariales,...

Nous allons démontrer que les causes des pertes de l'année 2022 sont uniques et exceptionnelles et souvent indépendantes du management de Belgian Cycling. Heureusement, toutes les circonstances n'ont pas un effet sur les liquidités de Belgian Cycling, qui sont positives. Le fonds de roulement est en effet positif et c'est une bonne chose.

Mais, pour ce qui concerne les raisons de la perte, le comité de direction de Belgian Cycling est devant un challenge important : prendre les mesures nécessaires pour rehausser graduellement la rentabilité de Belgian Cycling.

Analyse financière RLVB 2022 et (2021)

RLVB:

Ratio de liquidité: 1,13 (1,54) → un ratio de liquidité >1 est toujours une bonne chose

Ratio de solvabilité: 8,9% (15,7%)

Rentabilité: -311.146 euro (+ 136.156 euros en 2021 - 182.861 euros en 2020)

Part cash et placements sur total actif: 36 % (31%)

Par rapport à 2021, le ratio de solvabilité a fort diminué, mais la part cash et placements sur le total actif reste toujours très positive, à savoir 36%.

RLVB et Be Cycling

Fonds propres totaux: 1.512.808 euros (1.801.495 euros)

Ratio total de solvabilité: 13,21% (18,3%)

La rentabilité en 2021 était exceptionnellement haute comme était la perte en 2020. La haute rentabilité en 2021 parvenait de circonstances exceptionnelles (comme pour les recettes financières---récupération de primes d'assurances, portefeuille de placements constant et moins d'obligations de return pour un sponsoring égal).

Pour 2022, nous avons projeté une perte de 75.624 euros (concessions CB Middelkerke – cross – et 2 CM hors Europe) pour la RLVB et un bénéfice de 10.815 euros pour Be Cycling avec une contribution venant de Be Cycling de 410.000 euros.

Finalement, la perte est de 311.146 euros pour la RLVB et un bénéfice de 22.459 euros pour Be Cycling avec une contribution de 460.000 euros venant de Be Cycling.

La **différence** entre le résultat budgété pour Belgian Cycling (RLVB et Be Cycling) et la perte actuelle, à savoir une perte additionnelle de 224.078 euros, peut s'expliquer comme suit :

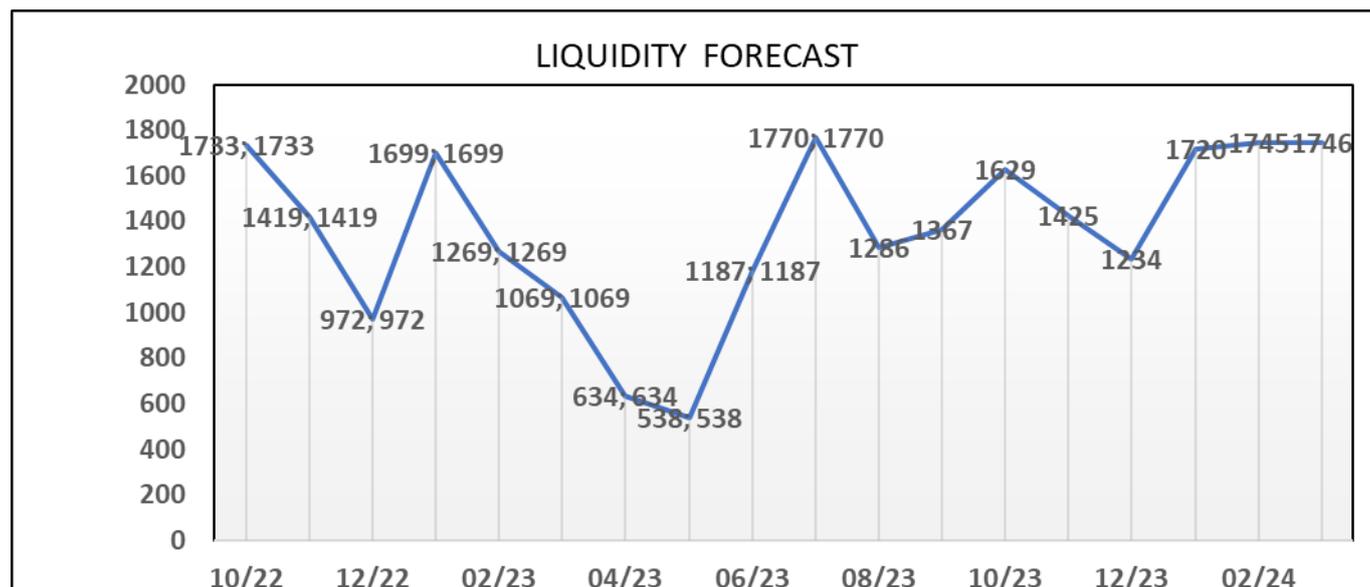
- diminution de 91.000 euros des recettes venant de COIB Be Gold (RLVB)
- augmentation de 168.707 euros des revenus suite à des revenus exceptionnels (supplément voitures, Maribel social 2 personnes, accords VIA travailleurs âgés, part des amendes UCI) (RLVB et Be Cycling)
- diminution de 77.906 euros des revenus suite au renouvellement du stock des vêtements dû au nouveau sponsoring BMW (maillots) (Be Cycling)
- diminution de 46.826 euros des revenus suite au changement du stock des vélos (Be Cycling)
- augmentation de 40.711 euros des primes pour les épreuves (RLVB)
- 74.429 euros moins-values placements (RLVB)
- frais supplémentaires de 73.381 euros car 5 indexations salariales au lieu des 3 prévues dans le budget (RLVB et Be Cycling)
- frais supplémentaires de 24.688 euros pour la provision additionnelle pécule de vacances en vertu de la CCT (RLVB et Be Cycling)
- frais supplémentaires de 24.079 euros carburant (Be Cycling)
- frais supplémentaires de 8.509 euros suite à la livraison anticipée de licences (Be Cycling)
- 68.744 euros effet positif des autres fluctuations (la gestion normale) (Be Cycling et RLVB)

En d'autres termes: Le résultat négatif est dû principalement à des éléments uniques et/ou imprévus suite à la situation économique générale imprévue (indexations salariales, moins-values des marchés financiers, prix du carburant, économies auprès des autorités) et l'opulence dans les résultats sportifs (plus de 110.000 euros de primes), en d'autres termes des éléments que nous ne contrôlons souvent pas.

En dépit des moindres résultats, la position de nos liquidités reste positive. Voilà le ratio principal. La solvabilité chez la RLVB est basse (8,9%), mais peut être améliorée grâce à l'apport de Be Cycling (13,21%). Malgré tout, elle reste trop basse.

Conclusion:

Une amélioration de la solvabilité est nécessaire via une augmentation de la rentabilité.



Pour ce qui concerne le ratio de liquidité, nous pouvons dire que si nous réussissons à exécuter toutes les mesures correctement et à estimer les coûts, nous pourrions clôturer 2023 avec un montant de 1,234 million d'euros. Cela démontre que notre position en matière de liquidité est bonne. Outre le fonds de roulement, nous disposons évidemment également de placements. Nous pouvons conclure que l'année 2022 n'était pas vraiment excellente, mais quand même meilleure que prévu.

6. RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE

Étant donné que M. Wim Heyndrickx est absent, M. Jens Baetens – réviser d'entreprise – présente ce rapport à l'Assemblée générale.



RC

KBWB_31122022.pdf

7. APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES PERTES ET PROFITS 2022

Vu le rapport du réviser d'entreprise, M. Jens BAETENS, ayant vérifié et approuvé les écritures comptables dans le cadre de la Bonne Gestion, le président fédéral demande à l'assemblée générale de bien vouloir approuver les comptes annuels 2022 qui sont proposés.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes pertes et profits 2022 à l'unanimité.

8. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU RÉVISEUR D'ENTREPRISE

L'assemblée générale donne décharge à l'unanimité aux administrateurs et au réviser d'entreprise pour l'exercice 2022.

9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE

Renomination KPMG

Exercice 2023-2024-2025

RLVB:

5.130 par an
+ Frais (maximum 8%)
+ TVA
+ Indexation

“... KPMG Réviseurs d’Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d’une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l’assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l’exercice 2025. KPMG Réviseurs d’Entreprises BV/SRL désigne monsieur Wim Heyndrickx (IRE Nr. A01925), réviseur d’entreprises, comme représentant permanent. Les émoluments du commissaire pour l’année comptable se clôturant le 31 décembre 2023, sont de 5.130 EUR, hors frais et TVA. Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l’évolution de l’indice santé. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l’exécution des services de KPMG Réviseurs d’Entreprises BV/SRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations variables sur chiffre d’affaires (y compris cotisation par mandat) que KPMG Réviseurs d’Entreprises BV/SRL est tenu de verser à l’Institut des Réviseurs d’Entreprises.”

L’assemblée générale approuve à l’unanimité le renouvellement du mandat de KPMG en tant que réviseur d’entreprise.

10. APPROBATION DU BUDGET 2023

L’expert financier William Van Aerde parcourt le budget 2023 estimé de la RLVB.

Recettes:	4.985.633 (4.753.351 en 2022)
Dépenses:	4.911.800 (5.064.497 en 2022)
Résultat:	73.834 (-311.146 en 2022)

Nous prévoyons une augmentation du chiffre d’affaires de 5 % par rapport à une augmentation des coûts de 3 %. Cela résultera en un bénéfice prévu de 73.834 euros.

L’augmentation des montants d’adjudication pour l’organisation des CB par rapport à 2022 constitue un élément important. En 2022, des concessions ont du être faites (montant total des CB : 526.000 euros en 2022 et 642.000 euros en 2023).

Il a été tenu compte de 2 indexations salariales. En 2022, une prime de licenciement d’environ 180.000 euros a été payée.

Il a été tenu compte d’un renversement des moins-values des placements de 50.000 euros.

Il a été tenu compte d’une contribution de 300.000 euros venant de Be Cycling.

Il est tenu compte d’une augmentation par le biais de COIB/Be Gold Equipes nationales (déjà confirmée) et par les programmes nationaux en gardant les autres contributions intactes.

Il n’est pas prévu de comptabiliser un coût d’utilisation de 40.000 euros pour Zolder car l’utilisation sera minimale en 2023.

Le challenge pour réaliser le bénéfice prévu est de limiter les augmentations des coûts à 3 % maximum.

Conclusion:

Les frais ne pouvant être compensés par les ventes doivent être le plus possible épargnés.

L’assemblée générale approuve le budget adapté 2023 à l’unanimité.

11. APPROBATION DU BUDGET 2024

M. W. Van Aerde parcourt le budget 2024.

La RLVB prévoit les chiffres suivants:

Recettes:	5.137.913 (4.985.633 en 2023)
Dépenses:	4.999.950 (4.911.800 en 2023)

Résultat: 97.963 (73.834 en 2023)

Nous prévoyons une augmentation des revenus de 3 % par rapport à une augmentation des coûts de 2 %. L'organisation d'un CE sur route en 2024 au Limbourg (150.000 euros) constitue un élément important. Compte tenu de la première comptabilisation d'un droit d'usage de Zolder pour 40.000 euros par an, cela résultera en un bénéfice de 97.963 euro.

Nous avons tenu compte de 2 indexations salariales.

Il a été tenu compte d'une moins-value des placements d'environ 45.000 euros (prudence).

Nous avons tenu compte d'une contribution de 310.000 euros venant de Be Cycling.

On tient compte d'un statu quo concernant les contributions du COIB/Be Gold Equipes Nationales, de l'intervention dans les programmes nationaux et de la Loterie Nationale.

Le challenge pour réaliser le bénéfice prévu consiste à limiter les augmentations des coûts à 2 % maximum.

Conclusion:

Les frais ne pouvant récupérer dans le chiffre d'affaires, doivent être le plus possible économisés.

L'augmentation des réserves est un must.

L'assemblée générale approuve le budget 2024 à l'unanimité.

12. NOMINATIONS ADMINISTRATEURS POUR LE BUREAU JOURNALIER

* présentés par l'asbl Cycling Vlaanderen:

- Geert Barbry, président CyV et vice-président RLVB (2027)
- André Vanlint, secrétaire CyV (2027)

* présenté par l'asbl FCWB:

- Luc Fontaine, vice-président FCWB (2027)

Les membres actifs marquent leur accord à l'unanimité sur ces nominations.

13. NOMINATIONS POUR L'ORGANE D'ADMINISTRATION

a) des membres:

présentés par l'asbl Cycling Vlaanderen:

- Bjorn Leenknecht (2024), Alex Onclin (2024), Carina Van Cauter (2027)

présentés par l'asbl FCWB:

- Daniel Finck (2027), Paul Goulem (2027), Freddy Vantal (2027)

b) des membres suppléants:

présentés par l'asbl Cycling Vlaanderen (2024):

- Vicky Bellen, Koen Bredael, Tom De Prêtre, Guy Dobbelaere, Griet Langedock, Eddy Lissens, Patsy Maegerman, Luc Ronsse, Jari Snyers, Pieter Van Schelvergem

présentés par l'asbl FCWB (2024):

- José Clément, Laurent Genetelli, Denis Lejeune, Luc Mayné, Jean-Paul Toche, Cédric Willems

Les membres actifs marquent leur accord à l'unanimité sur ces nominations.

14. HOMMAGE AUX MEMBRES HONORAIRES

À l'occasion de cette Assemblée Générale Statutaire, la candidature de 3 administrateurs a été soumise pour le statut de membre honoraire, notamment MM. Hugo Dhont, Swa Eliaerts et Fernand Lambert.

M. Dhont est absent pour cause de maladie et M. Lambert en raison d'un séjour à l'étranger. Par conséquent, ils seront invités au prochain Organe d'administration afin de leur remettre leur trophée personnellement.

M. Eliaerts est présent à l'Assemblée Générale et M. Tom Van Damme, le président fédéral, lui rend hommage:

"Tout a commencé en 1965 pour Swa lorsqu'il est devenu membre du club cycliste Hoboken WAC. Il y est devenu membre de l'administration en 1973 et a été désigné secrétaire après la démission du secrétaire à l'époque. Le président de l'époque, M. Frans Theugels, a démissionné en 1983 et Swa a repris sa fonction jusqu'en 2016. En réalité, il n'a jamais quitté le club et a de nouveau assumé la présidence à partir de 2022.

Sur le plan national, Swa a réussi un examen de commissaire national en 1975 et est devenu commissaire UCI national en 1984.

En 2009, jusqu'à présent, il est devenu administrateur de la RLVB et en 2011, il est devenu membre de la Commission nationale Route, la Commission nationale Cyclocross et la Commission nationale CRE.

En tant que président (avec Jan Vandael comme secrétaire) de la Commission Route, Piste et Cyclocross de la section Anvers, il est devenu membre de la Commission RPC flamande auprès de Cycling Vlaanderen en 2006.

6 ans plus tard, en 2012, il est également devenu Président de la Commission route flamande et membre de la commission route flamande, la commission cyclocross flamande et la commission piste flamande de Cycling Vlaanderen.

A titre de conclusion, le président fédéral invite tous les membres actifs à un drink et un buffet, avec des remerciements particuliers au Martin's Red Hotel et lève l'assemblée générale statutaire 2023.

Le président fédéral,
Tom Van Damme

Le rapporteur,
Bea Persoons